

*des Princes &c. Janvier 1767. 27*  
*devoir & l'honneur m'engagent à choisir : & dès-*  
*à-présent je m'unis à ma Nation pour la défense*  
*de notre sainte Religion.*

Pendant le cours des délibérations de la Diète sur ce point capital & sur d'autres , le Prince-Primat a saisi les occasions de louer les avantages du règne de Stanislas-Auguste & d'appuyer la nécessité de la Confédération des Etats, qui étoit sous l'autorité de Sa Maj. & qui se trouvoit soutenuë par la plus grande partie des Chefs des Palatinats; déclarant qu'avec le bon ordre dans les finances, il n'y avoit point de moyens plus efficaces pour conserver la liberté du Pays & le garantir des intrigues de ceux qui voudroient y voir régner le desordre.

De-là l'affaire des Dissidens paroît bien être la question la plus épineuse qui soit à résoudre dans la Diète présente; & il faut toute la prudence, toute la profondeur du génie de Stanislas-Auguste pour y réussir. Une décision propre à satisfaire également les Potentats qui parlent en faveur de ces Dissidens, seroit bien conséquemment un coup remarquable pour l'Histoire. Quoiqu'il en soit, jusqu'au moment où nous parlons sur un tel point, les Dissidens se flatent d'un succès dans toute l'étendue de la République. Ils y possèdent beaucoup d'Eglises; les Luthériens en ont 96, les Calvinistes 45, les Grecs un nombre plus considérable &c.

Cependant dans cette crise, le Ministère a remis à l'Ambassadeur de Russie une Note pour lui demander à quelle fin les Troupes Russes se trouvent encore en Pologne, & à quoi sont destinés ces Détachemens? D'ailleurs, comme il avoit été réglé que ce même Ambassadeur auroit rang au-dessus du Prince-Primat, Archevêque de Gnesne,